

**Le gouvernement vient de décider la suppression de 150 000 emplois aidés dès 2017, et 110 000 supplémentaires en 2018.** Cela impacte notre réseau de centres sociaux mais impacte encore plus fortement la vie quotidienne d'un grand nombre de personnes.

Pour les centres sociaux fédérés de la Loire et Haute Loire après une rapide consultation auprès de nos adhérents cela représente 89 personnes au 1 septembre 2017.

Nous ne sommes pas d'accord pour l'interruption soudaine des parcours professionnels et de vie de ces 89 personnes.

Il est bon de savoir que 63 % d'entre elles vivent sur les quartiers de la politique de la ville, 61 % étaient demandeurs d'emploi depuis plus de 2 ans.

93 % des personnes en contrat aidé sont formées par les centres sociaux dont 63 % en formation qualifiante.

Pour les centres sociaux fédérés le manque à gagner est d'un million d'euros, cela va encore plus fragiliser nos structures.

L'activité, les services et l'emploi des centres sociaux ainsi que des établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches, multi accueil) sont menacés.

Nous ne pouvons qu'être d'accord les emplois aidés ne devraient pas servir à palier des besoins en personnel de nos structures. Dans ces cas nous ne pouvons déployer pleinement notre fonction d'accueil, d'insertion et de formation.

Le fait de financer un poste de salarié par un contrat aidé s'impose face à l'insuffisance des subventions de nos structures. Nous le faisons pour assurer des services d'utilité publique qui ne trouvent pas de financements. Nous avons aussi répondu à l'injonction de nos financeurs pour le faire !

C'est aussi une menace pour la mise en œuvre du projet global des structures.

Nous avons le sentiment d'un grand gâchis et d'une méconnaissance de la qualité de l'accompagnement ainsi que de l'investissement des autres professionnels auprès de ces personnes.

Le contrat aidé aide les personnes à trouver une reconnaissance sociale, une stabilisation de la situation familiale, une confiance en soi, un enrichissement pour créer un réseau social, et vise à l'émancipation de la personne.

Les associations ne se définissent pas seulement par un " modèle économique ", mais par **un modèle social, démocratique, humain** fait d'émancipation, de respect des droits fondamentaux, d'égalité, mais aussi de coopération, de générosité. **L'innovation sociale, ce n'est pas l'ubéralisation de la société**, mais l'invention sans cesse renouvelée de réponses sur le terrain aux besoins des habitant.e.s et aux aspirations des citoyen.ne.s dans la fraternité.

**Notre fédération nationale depuis début juillet/août a** pu rencontrer le Président de la CNAF et sommes en contact avec plusieurs responsables. Il est question de construire de l'argumentation et une stratégie commune. Nous avons également prévu de partager nos données et analyses d'ici une quinzaine de jours dans l'objectif d'une stratégie partagée.

- Assemblée Nationale : outre le fait que de nombreuses fédérations rencontrent les députés partout en France, nous avons RDV avec Mme Florence Bourguignon (Présidente de la Commission des Affaires Sociales de l'assemblée début octobre)
- Avec le SNAECSO notre syndicat employeur et l'ACEPP, nous avons engagé un travail pour pouvoir porter des propositions concernant les centres sociaux et les emplois aidés mais aussi concernant le financement de nos équipements.

Ici dans la Loire nous avons déjà rencontré depuis septembre 3 de nos 6 députés afin de leur faire part de nos inquiétudes à la fois sur les contrats aidés mais aussi quant au financement et au modèle économique mis à mal dans la plupart de nos structures.

### **Nous demandons :**

Un **moratoire** (un délai) sur les contrats en cours pour permettre de gérer les situations humaines, les parcours de formation en cours

Une **concertation rapide** pour envisager des évolutions – nous sommes des acteurs de l'accompagnement des personnes agissant en proximité dans les territoires. Nous pouvons contribuer à la réflexion à venir. Nous avons des compétences, des approches spécifiques et innovantes à proposer sur les questions de formation.

Les centres sociaux sont prêts à **expérimenter** sur les territoires : inventons des nouveaux dispositifs ensemble qui répondent aux défis d'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi !

Enfin La question des emplois aidés soulève effectivement – pour une bonne part – la question du **financement** des centres sociaux par l'Etat et les collectivités publiques. Une réflexion est à mener avec l'Etat et les collectivités sur les modes de financement de nos actions utiles au développement des territoires. De notre côté, nous avons engagé avec le réseau une réflexion approfondie sur nos modes de financement depuis près d'un an.

La réflexion dans le cadre de la baisse des emplois aidés est donc indissociable tant des mesures à mettre en place pour insérer ou ré insérer les personnes éloignées de l'emploi, que de la structuration économique des associations.

Les mesures à mettre en place pour une meilleure insertion ou ré insertion sont :

1 – un projet individualisé défini

2 – un phasage et une durée adéquate du contrat, nous proposons que les emplois aidés aient une durée comprise entre 3 et 5 ans en fonction de la personne et du projet de formation

3 – une qualification adaptée : nous proposons la création d'un contrat d'insertion par alternance

4 – un accompagnement vers la sortie du dispositif.

Concernant les mesures à mettre en place pour une économie sociale performante nous demandons à réfléchir en concertation avec les financeurs et l'Etat sur l'évolution des financements de l'éducation populaire et de nos modèles économiques.

Puisqu'il est impossible de faire pareil avec moins c'est forcément la réduction des activités des centres sociaux et des crèches qui est à prévoir.

Réduire l'activité des centres sociaux risque notamment dans des zones dites sensibles où les centres sociaux font le lien avec la population de voir la cohésion sociale se déliter et des quartiers s'embraser.

Continuons la mobilisation et le travail en réseau avec l'ensemble des associations de l'éducation populaire ; soyons inventifs, mobilisés, et dynamiques.